|  |  |
| --- | --- |
| **Groupe Consultatif des Radiocommunications** | C:\Users\murphy\AppData\Local\Temp\Temp1_ITU logo Entire package.zip\jpg\ITU official logo_blue_RGB.jpg |
|  |  |
|  |  |
| Reçu le: 21 février 2021Source: Document [CVC/4](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/19/cvc/c/R19-CVC-C-0004%21%21MSW-E.docx) | Document RAG/28-FDocument 5A/241-FDocument 5B/239-FDocument 5C/143-FDocument 5D/492-F |
| **22 février 2021** |
| **Original: anglais****SÉANCE PLÉNIÈRE** |
| ATDI[[1]](#footnote-1) |
| SIMPLIFICATION DE L'APPROBATION DES NOTES DE LIAISON |

Introduction

1) À l'heure actuelle, les notes de liaison (LS) sont examinées et approuvées lors des séances plénières des groupes de travail (GT). Les notes de liaison portent principalement sur la correspondance entre les GT de l'UIT-R et ne nécessitent guère de procédures formelles ou d'ajustements. Il convient de laisser au BR le soin d'apporter les modifications d'ordre rédactionnel.

2) Dans le Document [CVC/4](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/19/cvc/c/R19-CVC-C-0004%21%21MSW-E.docx) (Résumé de la 17ème réunion des Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications – réunion électronique, 20 janvier 2021), il est indiqué ce qui suit: «Les participants se sont accordés à reconnaître qu'une note de liaison doit être simple, étant donné qu'elle offre aux groupes un moyen de communiquer entre eux, et que les groupes de travail ne devraient pas consacrer trop de temps à la rédaction et à l'approbation d'une note lors des séances plénières. Les activités de liaison devraient être plus rapides et plus directes. Pour accélérer les processus d'élaboration et de distribution des notes de liaison, il a été proposé d'inviter les groupes de travail à confier cette tâche à des groupes d'études, si le groupe de travail concerné donne son accord. Cette proposition a suscité des préoccupations. En tout état de cause, celle-ci devrait être conforme aux dispositions énoncées dans la Résolution [UIT-R 1-8](https://www.itu.int/pub/R-RES-R.1-8-2019/fr)». Il est également indiqué ce qui suit dans le document (**en gras** dans l'original): «La **confiance** est également indispensable si l'on veut progresser».

3) Il est d'usage que la Commission d'études 5 de l'UIT-R charge les groupes de travail qui lui sont rattachés, pendant toute la période d'études, d'approuver les Manuels, conformément au § 2.3 de la Résolution UIT-R 1 (voir le [Document 5/1](https://www.itu.int/md/R19-SG05-C-0001/en)(Rév.1) sur l'attribution des textes aux sous-groupes de la Commission d'études 5, en date du 2 février 2021).

4) Les groupes d'études (GE) sont des groupes informels créés par les GT. Ils ne sont pas mentionnés dans la Résolution [UIT-R 1-8](https://www.itu.int/pub/R-RES-R.1-8-2019), de sorte qu'ils n'ont pas de statut officiel. Les GE peuvent uniquement élaborer des projets informels pour examen par le GT compétent.

5) Les discussions relatives aux notes de liaison qui ont lieu au sein des GE se répètent généralement lors des séances plénières et les mêmes arguments sont avancés. Très souvent, les spécialistes qui élaborent les notes de liaison font aussi office de points de contact pour la réponse. Les GT peuvent être assurés du fait que ces spécialistes présenteront verbalement les notes de liaison, sans qu'il soit nécessaire de se mettre d'accord sur chaque terme.

6) Cette question étant liée aux méthodes de travail des GT de l'UIT-R, il convient de la traiter de façon harmonisée. On pourrait mettre en pratique la proposition lors des prochaines réunions des GT de la Commission d'études 5 de l'UIT-R et le Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) pourrait suggérer des enseignements à l'intention de tous les GT de l'UIT-R.

Examen

1) Les participants aux séances plénières ne participent pas tous à la totalité des réunions des GT.

2) Il est évident que les Présidents des GT doivent exercer leurs fonctions conformément à la Constitution et à la Convention de l'UIT, aux Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union ainsi qu'à la Résolution [UIT-R 1-8](https://www.itu.int/pub/R-RES-R.1-8-2019).

3) Dans la pratique, les GT ne mettent à disposition les documents de travail et les documents de travail préliminaires qu'à la demande des membres. On peut faire de même pour les notes de liaison: pour accélérer l'élaboration et la distribution des notes de liaison, les GT pourraient confier cette tâche aux GE, si le GT concerné donne son accord, comme indiqué dans le Document [CVC/4](https://www.itu.int/dms_ties/itu-r/md/19/cvc/c/R19-CVC-C-0004%21%21MSW-E.docx).

4) À cet égard, la CE 5 de l'UIT-R pourrait faire œuvre de précurseur et servir de modèle pour les GT des autres commissions d'études, à l'issue des discussions qui auront lieu à la prochaine réunion du GCR, qui se tiendra du 29 mars au 1er avril 2021.

Proposition

1) Les GE élaboreront les projets de notes de liaison sous la forme de documents temporaires.

2) Lors des séances plénières des GT, les notes de liaison temporaires rédigées par chaque GE ne seront examinées, comme les documents de travail, qu'à la demande des membres.

3) Les notes de liaison seront distribuées après la séance plénière des GT.

4) Lors des premières séances plénières, les Présidents des GT pourront présenter la proposition visant à confier cette tâche aux GE. L'idée sera adoptée si la plénière donne son approbation. Des décisions pourront être prises aux séances plénières suivantes.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. **Contact:** M. Haim Mazar, Vice-Président de la Commission d'études 5; [ATDI](https://atdi.com/); h.mazar@atdi‑group.com. [↑](#footnote-ref-1)